



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Renault

Question écrite n° 6259

Texte de la question

M. Joël Sarlot trouve choquant le projet d'implantation d'une usine Renault en Russie alors que celle de Vilvorde en Belgique vient d'être fermée. Aussi, demande-t-il à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie de lui fournir les explications qui ont autorisé le Gouvernement à prendre cette décision.

Texte de la réponse

Pour répondre à la question concernant le projet d'implantation d'une usine Renault en Russie, alors que l'entreprise a fermé un site en Belgique, il convient d'insister sur les éléments suivants. La fermeture du site de Vilvorde était justifiée par l'existence de surcapacités en Europe de l'Ouest et par la nécessité pour l'entreprise de procéder à une rationalisation de ses activités afin de garantir sa pérennité. En effet, la zone Europe de l'Ouest, vitale pour Renault, est le théâtre d'une compétition acharnée entre constructeurs automobiles, ce qui se traduit par une érosion rapide des marges et donc une obligation de réduction des coûts pour rester dans le marché. Cette partie de l'Europe est désormais largement un marché de renouvellement dont la croissance sera donc limitée à environ 2 % par an. En revanche, les pays d'Asie, d'Amérique latine ou de l'Est ont un taux d'équipement automobile très faible. Les perspectives de croissance - dès lors que la solvabilité de la demande est assurée - sont donc importantes. La rentabilité de ces marchés en phase de décollage est forte. Ainsi, Volkswagen réalise plus d'un tiers de ses profits sur le seul marché brésilien. Les constructeurs automobiles ont largement entamé leur politique de redéploiement vers ces marchés prometteurs. Toutefois, pour vendre sur ces marchés, il apparaît qu'une production locale est indispensable. La décision de Renault concernant son projet d'implantation en Russie, qui ne vise pas les marchés de l'Europe de l'Ouest, illustre la volonté de mondialisation de l'entreprise et lui permet de bien s'insérer dans la croissance future du marché automobile.

Données clés

Auteur : [M. Joël Sarlot](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6259

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4034

Réponse publiée le : 2 février 1998, page 577